

Cours du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année	Borderaux-typé N°	
Camion (Châssis)		T H A M E S - T r a d e r		55 - 6 D -		Modèle 515 E 138"	1957	2° 3 6 3 - 11
Caractéristiques "55" centre calandre - "6 D" latér. s/ailes - "Model 515 E" s/plaquette constructeur								
à gauche au-dessus moteur - Moteur 6-cyl. Diesel Carburant Mazout/Diesel		Nombre de cylindres		6				
Constructeur du châssis		FORD MOTOR COMPANY LIMITED, DAGENHAM (GB)						
N° du châssis frappé		A gauche, à l'avant latér. s/longeron et s/plaquette constructeur						
N° du moteur frappé		A droite, à l'avant, latéralement s/bloc moteur						
Type du moteur 6 cyl. - Diesel "Dagenham Built"								
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		---				
Cylindrée		5°416	cm³	Frein de remorque		---		
Temps		4		Transmission mécan. synchr.		Traut/Tcabest.		---
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		4	Crochet de rem.		s/demande	---
Entraînement s/roues arr.		Vitesses en fr°		---		Velo avant		1°800
Nombre d'axes		2		Vitesses en prise dir.		---		Velo arrière
Nombre de pneus		6		Bloquent différentiel		---		Diam. de braq. 13,95/13,30
Frein à pied		Hydraulique, à expansion interne, av. servo à dépression, sur toutes les roues						
Frein à main		Mécanique, à expansion interne, câble/tringla, sur roues arrières (**)						
Poids		avant		arr.	total	Pneumatiques		avant
A vide avec cab.		1°681	1°076	2°757	Dimension -		8.25-20	8.25-20
Charge utile		---		---	Charge pneu		1°650	1°650
Total		---		---	Pneumatiques		simples	jumelés
Carante de fabr.		(18°480 lb.)		8°382	Pression spec.		---	---
Poids max. garanti sur train routier		---		---	Nombre de portes		2 (cabine)	
Direction: position		A gauche -		Direction avancée		Marque du moteur		
Alésage		100		---		Course		114,80
Forme de la carrosserie		Cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. - )		Places debout		
Siège arrière		---		---		Siège-car		

(SAB)

\*)

Phares: marque	LUCAS Continental NL	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin*)
Feux de croisement	Bilux	AV=Séparés s/ailes (or.)- AR=Séparés à g.& à dr.	(or.)
Feux de position	2/ à côté des phares	Ecrans-glaces	2/ à dépression
Feux brouillard	---	Avertisseur	1/ électrique (1 ton)
Feux arrière	2/ à gauche et à droite (rouge)	Rétroviseur	2/ à g. et à dr. à l'ext. du vhc.
Réfecteurs	2/ combin. av. feux arr. (rouge)	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ combin. av. feux arr. (rouge)	Figures de réflecteur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb. av. feu arr. pr.pl. haute		
Feux marche arrière	---		
Équipement électrique		12 Volts	
Vitesse de tour	90	Planes à 2 <sup>o</sup> 500 t/min.	

## Observations et exceptions

- \*) Équipement: N° est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
 Orifice tuyau échappement: Rallongé en droite ligne vers l'arrière par l'im-portateur.  
 Clignoteurs: Aveuglants. - Monter des ampoules de 15 Watts maximum.
- \*\*) Frein à main: Retenue du vhc. chargé dans les côtes et les descentes de 15 % juste suffisante. Le réglage doit faire l'objet d'un contrôle précis.
- \*\*\*) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:  
 a) 5,0 tonnes pour ponts normaux  
 b) 4,5 tonnes pour pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.

Lieu et date de l'expertise-type Berne, le 11.10.1957

La Commission d'expertise-type